



Le ministre de l'Intérieur et des cultes, Brice Hortefeux, au cimetière-nord de la Robertsau, après la profanation du carré musulman, le 2 juillet 2010.

Société

Le temps des profanations

L'année 2010 est en passe de battre un record en matière de vandalisme religieux. Chrétiens, musulmans et juifs sont touchés. Comment comprendre ces actes ? Comment dénoncer sans avoir l'impression de se répéter ? Rappel des faits et analyses.

Dans un document adressé au Commissaire européen des droits de l'homme du Conseil de l'Europe Thomas Hammarberg, le ministre français de l'Intérieur, Brice Hortefeux, a rendu compte, début novembre, des profanations commises en France entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2010. Au cours de ces seuls neuf mois, 485 cimetières et lieux de culte ont été volontairement dégradés dans notre pays (1). Ce rapport comptabilise les profanations à caractère ouvertement raciste et antisémite, mais aussi les actes de vandalisme et les vols d'objets religieux. Particulièrement touchée, ces derniers mois, l'Alsace : profanations de cimetiè-

res juifs et musulmans, agression contre les domiciles d'élus ou des responsables religieux (inscriptions racistes et nazies, lettres de menaces et vandalisme), profanations de lieux de culte juifs, musulmans ou chrétiens... La liste commence à se faire longue. Parmi tous ces actes, ceux qui visent les cimetières apparaissent comme les plus sordides, car ils touchent à un tabou ultime, celui du respect des morts.

« L'Alsace n'a pas le monopole des tombes profanées ; ce type de dégradation se compte par dizaines en France. Mais ce qui s'est produit et reproduit en Alsace ces derniers temps va au-delà des saccages de cimetières : des actes racistes ont directement visé des personnalités », écrivait ●●●

●●● Dominique Jung (2) évoquant les graffitis nazis découverts sur la maison du professeur Israël Nisand et l'agression commise contre le domicile de Faruk Günalatay (directeur du cinéma l'Odyssee de Strasbourg) dont le véhicule, ainsi que celui de son épouse, ont été incendiés. Précédemment, les domiciles de personnalités politiques (notamment ceux des maires de Strasbourg et de Schiltigheim) ainsi que les véhicules de responsables religieux musulmans avaient également été visés.

La répétition de ces actes racistes et antisémites pose naturellement plusieurs questions de fond. D'abord celle de savoir qui les commet. Sont-ils le fait de jeunes désœuvrés agissant par bêtise ? Faut-il y voir l'action sciemment planifiée de groupes politiques extrémistes ? Selon le quotidien *Le Monde*, les enquêtes de police ayant abouti révèlent que 83 % des auteurs de profanations (sur environ 68 arrestations) sont des mineurs, dont 80 % de garçons (3). Sans doute les profanations ne sont-elles pas de même nature selon le cas. S'agissant des faits commis en Alsace, l'attention mérite plus particulièrement d'être portée sur ceux qui concernent les cimetières et les lieux de culte.

Michel Weckel

(1) 410 sites chrétiens, 40 sites musulmans, 35 sites juifs. Parmi les sites chrétiens figurent 179 cimetières et 231 lieux de culte. Pour les sites musulmans, 34 mosquées ou salles de prière et 6 cimetières ; pour les sites juifs, 26 lieux de culte et 9 cimetières. 68 personnes ont été interpellées durant cette période, dont 51 mineurs. (source : *Dernières Nouvelles d'Alsace*.)

(2) Editorial de Dominique Jung du 9 octobre 2010 dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

(3) *Le Monde* du 2 novembre 2010, *Les profanations en hausse constante*, Stéphanie Le Bars.



Haute-pierre 15 juin 2010, après la cérémonie interreligieuses de soutien, suite aux dégradations qu'a subies l'église protestante du quartier.

Entretien avec Pierre Levy, délégué régional du CRIF

Une dimension **politique**

Les nouveaux locaux du Conseil régional des institutions juives de France (CRIF) sont situés à Strasbourg, place Kléber. Au même étage que ceux du Conseil régional du culte musulman (CRCM). Le délégué régional du CRIF, Pierre Levy, qui est aussi vice-président de la LICRA (ligue contre le racisme et l'antisémitisme) a reçu Le Messenger.

Le Messenger : Une quinzaine de profanations de cimetières et d'actes racistes et antisémites en Alsace depuis le début de l'année. Vous qui rencontrez régulièrement le procureur adjoint chargé de ces enquêtes, en savez-vous plus ? Sait-on qui commet ces actes ?

Pierre Levy : A la vérité, les enquêtes avancent très lentement car les indices sont peu nombreux. Mais je crois qu'en Alsace, ces profanations ne sont pas commises par pure imbécillité. Elles ont une connotation nettement politique. Regardez, il y a une alternance des profanations : un coup c'est une synagogue ou un cimetière juif, ensuite un cimetière musulman. Il y a un message derrière tout cela. Comme si on cherchait à dire : il y en aura pour tout le monde, à tour de rôle. Aucune communauté ne sera épargnée.



© Camille Andries

Repères Profanation

Etymologiquement, le mot vient du latin **fanum** qui désignait un sanctuaire gallo-romain. Seuls les prêtres étaient habilités à pénétrer dans le **fanum** qui est un espace sacré. Le **pro-fanum** (ce qui est « devant » le « lieu sacré ») désigne le lieu ou la personne qui n'est pas consacré.

« La profanation est un acte dit sacrilège, consistant en un mélange réel ou symbolique d'éléments du sacré avec des éléments du profane, d'une façon qui n'est pas prévue par les règles et les rituels du sacré ou qui va à leur rencontre. » (Wikipedia)

Les profanations de cimetières sont réputées être un rite d'initiation dans les sectes sataniques et néonazies. De la même racine sémantique découle aussi le mot *fanatisme*...

Sans oublier les deux profanations commises contre l'Eglise protestante de Haute-pierre au printemps, à une semaine d'intervalle : saccage des lieux, incendie et profanation de la Bible. Et plus récemment l'incendie de la croix du Bastberg...

Il y a clairement une méthode. Lorsque le cimetière juif de Cronembourg est profané le jour de la date anniversaire de la libération de camps de concentration, ça n'est pas un hasard. Cela indique une dimension politique. Et puis, n'oublions pas la situation géographique frontalière de l'Alsace...

Que voulez-vous dire ? Que les profanations peuvent être commises par des groupes venus d'ailleurs ?

Ce n'est pas à exclure.

Mais quel est « l'intérêt », si l'on peut dire, aux yeux de ceux qui les commettent, de ce genre de profanations ? Que cherchent-ils ?



© Michel Weckel

Ils cherchent à déstabiliser ! A créer un sentiment d'insécurité, à favoriser le communautarisme !

Y parviennent-ils ?

Non, car au bout du compte, les communautés se rapprochent...

Est-ce que ce sont les communautés qui se rapprochent ou seulement leurs responsables institutionnels ?

Les responsables institutionnels se rapprochent plus que les bases, c'est vrai. Mais c'est important qu'ils le fassent et qu'ils fassent preuve publiquement d'une volonté d'entente. Des initiatives qui impliquent des acteurs de la base sont cependant également possibles. Par exemple, nous tentons en ce moment de créer à Strasbourg, une antenne de l'Amitié judéo-musulmane de France.

Propos recueillis par

Michel Weckel

Point de vue

Quelle riposte ?

A la Direction de l'Uépal, au quai Saint-Thomas, on en est arrivé à traiter les informations sur les profanations avec un certain recul. C'est peut-être la position la plus saine par rapport à ces événements qui ne le sont pas. La croix du Bastberg incendiée ? Encore un communiqué à rédiger... mais pour dire quoi ? L'émotion, la tristesse, l'indignation ? Dénoncer une énième fois ces actes ; faire appel aux « valeurs », au « vivre ensemble » ; répéter une fois de plus que c'est intolérable ? Tout cela ne finira-t-il pas par sembler dérisoire ? D'un autre côté, ne rien dire ne reviendrait-il pas à laisser ces actes se banaliser ? Quoi que l'on fasse, que l'on parle ou que l'on se taise, ça n'est pas vraiment satisfaisant.

Eduquer

Début octobre, le préfet de Région, Pierre-Etienne Bisch, a réuni les responsables de la justice et les élus locaux pour dresser un bilan de ces exactions et définir la ligne d'une réaction appropriée. Lors de cette réunion, on a parlé de tenir une « bonne distance entre le déni et la sur-réaction » (1), de placer des caméras de surveillance dans les cimetières et enfin - c'est sans doute l'essentiel - de favoriser l'éducation et la réflexion auprès des jeunes.

La Ville de Strasbourg, elle, à l'initiative du maire Roland Ries, a lancé un « Appel à tous les républicains de Strasbourg et son agglomération. » Mais la vie politique étant ce qu'elle est, l'initiative a aussitôt été critiquée par l'opposition - et même par certains amis politiques du maire -, qui y ont vu une forme d'instrumentalisation. Selon le site de la Ville, ce texte aurait cependant recueilli autour de 10 000 signatures.

Sanctionner

Au fond, on sent bien qu'à tous niveaux, ces actes produisent auprès des responsables institutionnels, quels qu'ils soient, un sentiment de perplexité, voire d'impuissance. Au-delà des initiatives de mobilisation « citoyenne » ou de la mise en place de mesures sécuritaires, la seule riposte valable et efficace sera de mettre judiciairement un terme à ces affaires. Il importe, avant tout, que les auteurs de ces méfaits soient sanctionnés, comme ce fut le cas suite à la profanation du cimetière juif de Herrlisheim en 2004. Après trente mois d'enquête, les auteurs de cette profanation commise la nuit de la date anniversaire de la naissance d'Hitler, étaient arrêtés. Il s'agissait de néonazis dont l'implication dans une tentative de meurtre contre un Marocain en 2005, a également été mise en lumière.

M. W.

(1) Claude Keiflin dans les Dernières nouvelles d'Alsace du 9 octobre 2010.

Entretien avec Marc Morali

« Une reconnaissance haineuse de l'autre »

Le Messager : Comment, définissez-vous le sacré ?

Marc Morali : Imaginons l'homme pré-historique terrifié par les orages. Il observe que la foudre tombe souvent au même endroit, sur le grand chêne isolé sur la colline ! La répétition de cet événement éveille en lui l'idée qu'il y a un sens derrière ce phénomène, une intention, celle du Grand Organisateur de ce phénomène. Le lieu devient alors un lieu sacré. S'il en est ainsi, c'est parce qu'il y a, dans le psychisme humain, un point vide, générateur d'angoisse, que l'homme comble par la production d'un sens. La religion est née parce que l'être humain a psychologiquement besoin de pacifier le monde. Les espaces sacrés lui servent de point d'arrimage symbolique. C'est là que la croyance, mais aussi la conviction, voire les certitudes, viennent jouer leur rôle. Mais ce point est également, potentiellement, un point de délire. La force d'une civilisation, c'est de cerner ce point et de faire en sorte qu'il ne s'exprime pas sous forme de violence mais de loi, tout en acceptant qu'elle ne véhicule qu'une croyance parmi d'autres, et non pas La Vérité. Ce n'est pas une mince affaire. Contrairement à une idée reçue, Freud n'avait rien contre le religieux : il est au fondement du lien social.



D.R.

La destruction des sépultures porte tout particulièrement atteinte à un champ du sacré largement partagé par les êtres parlants, au-delà de toutes croyances. Nous avons demandé son avis à Marc Morali, médecin psychiatre et psychanalyste à Strasbourg.



Le carré musulman du cimetière-nord de la Robertsau profané en juillet 2010.

© Camille Andrieu

violence atteint sans esquisse possible le groupe humain concerné.

Pour les profanateurs est-ce une façon d'affirmer une identité, une appartenance ?

Ce sont souvent des gens qui agissent par désarroi identitaire. Ils ne peuvent exister qu'en tant qu'ils seraient les seuls détenteurs d'une vérité. Ce que visent les profanateurs de tombes, c'est la destruction du sacré entendu comme ce qui relie l'être parlant à son point d'origine. Très paradoxalement donc, la profanation est une reconnaissance haineuse de l'autre : la haine est le lien affectif le plus archaïque, comme le montrent les rites dits sataniques.

L'étape d'après étant le meurtre de l'autre : la Saint Barthélémy, Auschwitz...

Oui, faire disparaître son être, ses valeurs, ses traces, l'histoire, la dette en quelque sorte. Mais, souvent, ceux qui profanent ne savent pas quoi dire de leurs actes, sinon se référer à quelques bribes idéologiques peu élaborées ou franchement délirantes. Il faut donc prendre en compte les intentions de ceux qui les instrumentalisent, directement, ou au travers de discours : provoquer une déstabilisation, prendre le pouvoir. La répétition de toutes ces profanations est un symptôme de nature politique. On repère cela déjà très en amont des profanations elles-mêmes, dans

l'oubli, ou le refus des règles élémentaires qui régissent l'espace social, comme si nos démocraties échouaient à assurer à chacun son identité, sa singularité, laissant ainsi la place à l'affrontement haineux des dérives communautaristes.

Pourquoi ces profanations ?

Il y a toujours eu des profanations, beaucoup, de toutes sortes. Dans un régime de liberté d'expression, on se moque facilement du sacré, des croyances, surtout de celles des autres, et ces provocations n'offusquent plus grand monde. Mais la profanation d'un cimetière est d'un tout autre registre. Toucher aux morts, à leurs sépultures, à leurs corps, est d'une violence extrême qui ne peut pas être récusée. Cette

Etre ronde en
COULEURS[®]
89 Grand'Rue
67000 Strasbourg
03.88.23.60.22
Magasin **grandes tailles**
44 au 60
Mode jeune et dynamique
boutiquecouleurs.strasbourg@gmail.com

-10% de remise sur présentation du coupon

Michel Weckel